

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERRES SUR ARGET

DELIBERATION N° 2018-46

Nombre de Conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 10
Absents : 5
Votants : 15
Procurations : 5

REÇU LE :
- 5 JUIN 2018
PREFECTURE FOIX

L'an deux mille dix-huit, le 14 MAI à 20 h 05, le Conseil Municipal de la Commune de SERRES SUR ARGET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Alain GARNIER, Maire de Serres sur Arget.

Date de convocation du Conseil Municipal : 09/05/2018

Date d'affichage : 09/05/2018

Présents : Michel ANDOLFO, Françoise BAUZOU, Eva BIETH, Alain GARNIER, Camille HAUMONT-BOUZONVILLE, Fanny KUHNT, Didier MAURY, Paulette PORTET, Marie-Cécile RIVIERE, Jacques VU VAN.

Absents excusés (1) : néant

Absents avec Procuration (1) :

Annabel AUGUSTIN a donné procuration à Fanny KUHNT.
Kevin CARBONE a donné procuration à Jacques VU VAN.
Antoine DOMANEC a donné procuration à Alain GARNIER.
Raphaël GENZ a donné procuration à Eva BIETH.
Thierry TORRES a donné procuration à Camille HAUMONT-BOUZONVILLE.

La séance est ouverte à 20 h 05.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-7 du Code Général des collectivités territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil. **Madame Fanny KUHNT est désignée pour remplir cette fonction.**

OBJET : Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 12 avril 2018

Monsieur le Maire rappelle l'Ordre du jour du Conseil Municipal du 12 AVRIL 2018 :

1. Adoption du compte administratif et du compte de gestion du budget communal 2017
2. Adoption du compte administratif et du compte de gestion du budget camping 2017
3. Affectation des résultats 2017 du budget communal et du budget camping
4. Vote des taux d'imposition
5. Vote du Budget Primitif communal 2018
6. Vote du Budget Primitif camping 2018

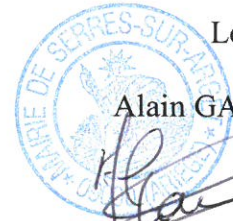
7. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 12 mars 2018
8. Création de régies d'avances et de recettes
9. Convention avec la Ressourcerie
10. Tarification des concessions du cimetière et du columbarium
11. Coupe de bois sur pied et vente
1. Questions diverses.

Le point 8 a été retiré de l'ordre du jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **APPROUVE, à l'unanimité**, le procès-verbal de la séance du 12 AVRIL 2018.

A Serres sur Arget, le 14 mai 2018

REÇU LE :
- 5 JUIN 2018
PREFECTURE FOIX



Le Maire,

Alain GARNIER

Reçu en Préfecture le :

Délibération rendue exécutoire par publication et/ou notification à compter du